

## Le « décrochage » en STS : l'autre échec dans l'enseignement supérieur

L'échec en premier cycle universitaire focalise l'attention dans le débat public. Si les « décrocheurs » de STS, en proportion aussi nombreux que ceux de l'université, ont moins retenu l'attention jusqu'à présent, c'est probablement parce qu'ils bénéficiaient d'un meilleur accès à l'emploi. Mais cet avantage disparaît pour les sortants de la Génération 2010.

L'échec à l'université est une préoccupation centrale des politiques éducatives depuis plus d'une décennie : plan pour la réussite en licence en 2007 ; plan Étudiants pour accompagner chacun vers la réussite en 2017. En effet, la sortie sans diplôme de l'université concerne un grand nombre de bacheliers — environ 50 000 jeunes par an (cf. encadré n°2). Cette notion d'échec est parfois contestée au profit de celles de « parcours non traditionnel d'études » ou de « processus de réajustement progressif » [1], qui font apparaître l'abandon en licence comme un phénomène « réversible et parfois constructif ». L'intérêt politique et médiatique autour de ce phénomène masque toutefois un taux de sortie sans diplôme également élevé en sections de technicien supérieur (STS).

Ainsi, la part des étudiants sortant non diplômés de l'enseignement supérieur après une inscription en STS est aussi importante que celle des étudiants inscrits à l'université. Sept ans après avoir obtenu leur bac, 27 % des bacheliers 2008 qui s'étaient inscrits en STS ont quitté l'enseignement supérieur sans aucun diplôme, une part identique à celle des inscrits en licence (cf. encadré n°1).

Les sorties sans diplôme concernent principalement les bacheliers professionnels, dont l'accès aux STS est encouragé depuis la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013. Malgré l'annonce, au printemps 2018, de l'ouverture de nouvelles classes passerelles entre le bac professionnel et les STS, les dispositifs visant à augmenter la réussite en STS sont encore limités.

La moindre visibilité de l'échec en STS s'explique en partie par le nombre moins élevé d'étudiants concernés, mais également par le rapprochement trop souvent effectué entre institut universitaire de technologie (IUT) et STS. Leurs caractéristiques communes — formation supérieure en deux ans, professionnalisante et sélective — masquent des réalités bien différentes. Alors que les IUT constituent un tremplin vers des études longues et attirent des profils scolaires et sociaux intermédiaires, les STS débouchent moins fréquemment sur des poursuites d'études et concernent davantage les élèves d'origine populaire et les détenteurs de bacs technologiques ou professionnels.

Pour quelles raisons l'échec en STS suscite-t-il moins d'attention que l'échec en licence ? Abandonner ses études avant le diplôme est-il moins pénalisant pour les jeunes sortant de STS que pour ceux quittant l'université ? Les enquêtes Génération 1998 et 2010 (cf. encadré 6) montrent qu'il n'en est rien. Les jeunes non diplômés de STS ont vu leur situation sur le marché du travail se dégrader et passent désormais autant de mois au chômage au cours de leurs premières années de vie active que les non-diplômés de l'université.

### Qui sort sans diplôme du supérieur ?

Environ 80 000 jeunes ont quitté l'enseignement supérieur sans diplôme en 2010 (cf. graphique 2) : 90 % d'entre eux étaient issus de STS (22 000) ou de l'université (49 000). L'abandon des études supérieures apparaît comme un phénomène assez massif au sein de ces deux filières de l'enseignement supérieur court, contrairement aux autres filières où il reste marginal. ●●●

Fanette MERLIN  
(Céreq)

ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
DIPLÔME  
DÉCROCHAGE  
UNIVERSITÉ  
STS

STS • Section de technicien supérieur. Les STS conduisent en deux ans de formation post-baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

## 1 Mesurer l'échec dans l'enseignement supérieur

Différentes approches permettent d'appréhender l'abandon en premier cycle universitaire et montrent que la mesure de l'échec n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît.

La première méthode s'appuie sur les données du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise) du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui recense les inscrits et les diplômés. Elle considère le nombre d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme de licence trois, quatre ou cinq ans après s'être inscrits, pour la première fois, en L1. Cette mesure établit, pour les années 2008 à 2013, à environ 72 % la part d'étudiants non diplômés trois ans après leur inscription en L1, à 60 % quatre ans après et à 55 % cinq ans après (voir *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche*, n° 11). Ces chiffres ne reflètent cependant pas nécessairement des trajectoires d'échec : certains jeunes ont en effet pu obtenir un diplôme d'une autre filière de l'enseignement supérieur, ou bien poursuivent encore des études au moment de la mesure.

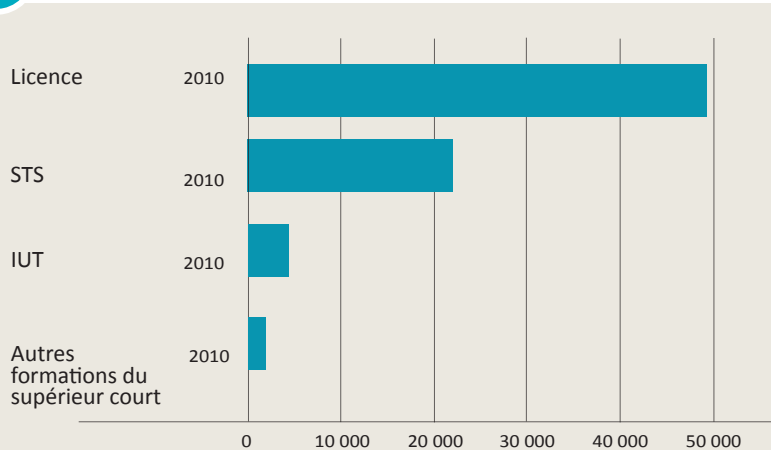
La deuxième méthode, établie à partir du panel des bacheliers suivis dans l'enseignement supérieur, consiste à dénombrer les jeunes qui, un certain nombre d'années après s'être inscrits pour la première fois en L1, ont arrêté leurs études et n'ont obtenu aucun diplôme de l'enseignement supérieur. Ces données indiquent que sept ans après leur inscription en L1, 27 % des bacheliers de 2008 sont sortis de l'université sans diplôme (données MESRI-SIES, in *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, 2018).

Dans les deux cas, il s'agit d'approches par l'« entrée » à l'université, fondées sur le parcours des inscrits en L1. Les enquêtes Génération proposent pour leur part une approche par la « sortie », construite à partir des effectifs des sortants du système éducatif une année donnée. Elles permettent de mesurer la part de sortants non diplômés de l'enseignement supérieur parmi les sortants de licence (53 % en 2010), mais ne tiennent pas compte des jeunes en poursuite d'études : il ne s'agit donc pas d'un taux d'échec.

••• Les études des déterminants individuels de l'abandon ont montré que les hommes, les bacheliers technologiques et plus encore les bacheliers professionnels, les jeunes issus de milieu populaire, ainsi que ceux qui ont subi une orientation contrainte, ont davantage de risque de « décrocher » [2].

Majoritairement détenteurs d'un bac général, les jeunes sortis non diplômés de l'université en 2010

## 2 Sortants non diplômés de l'enseignement supérieur court en 2010



Source : enquête Génération 2010.

Champ : sortants de l'enseignement supérieur court en 2010.

sont essentiellement issus des spécialités littéraires ou tertiaires (cf. tableau 3 ci-contre). Plus du quart d'entre eux n'ont aucun parent ouvrier ou employé. Les sortants sans diplôme de STS ont, pour leur part, un profil social et scolaire plus modeste. Ils montrent le visage de cet « autre enseignement supérieur » [3], peuplé de bacheliers professionnels et technologiques (80 % en 2010) et de jeunes issus de milieu populaire (en 2010, près de 40 % d'entre eux ont deux parents ouvriers ou employés, plus de 80 % en ont au moins un).

Au sein de la Génération 2010, quatre jeunes non diplômés de l'université sur cinq ont abandonné leur cursus en L1 ou L2. Les non-diplômés de STS ont majoritairement quitté leur formation en année terminale. La sortie sans diplôme apparaît ainsi plus précoce à l'université qu'en STS. Ceci converge avec l'idée que l'université puisse être un « espace tampon », régulant et redistribuant rapidement les flux de nouveaux bacheliers [4].

### Un abandon plus souvent définitif en STS qu'à l'université

Les jeunes quittant les STS sans diplôme reprennent moins souvent des études par la suite que leurs homologues sortant de l'université. Les reprises d'études d'une durée minimum de six mois ont très nettement augmenté chez tous les sortants de l'enseignement supérieur court de la Génération 2010, par rapport à ceux de la Génération 1998. Cette augmentation a particulièrement concerné les non-diplômés de STS. Néanmoins, ces derniers restent ceux qui reviennent le moins aux études. Au sein de la Génération 2010, un « décrocheur » de STS sur dix a accompli cette démarche durant les cinq années suivant sa sortie, contre un « décrocheur » de l'université sur quatre.

Parmi les jeunes quittant le système éducatif avec au maximum un baccalauréat, on sait que les femmes reprennent plus souvent des études que les hommes [5]. Au sein des Générations 1998 et 2010, cette plus grande propension des jeunes femmes à la reprise d'études s'observe effectivement après l'université. Mais en sortie de STS, le retour aux études concerne aussi peu les femmes que les hommes.

### L'accès à l'emploi se dégrade plus fortement pour les « décrocheurs » de STS

Tant en 1998 qu'en 2010, les jeunes sortant de STS ont passé davantage de temps en emploi que les sortants de l'université (cf. graphique 4). Le temps qu'ils ont passé au chômage est toutefois comparable, car ils ont été beaucoup moins fréquemment dans les situations de reprise d'études.

Pour tous les jeunes de la Génération 2010, l'accès à l'emploi a été plus difficile que pour ceux des générations précédentes. Parmi les non-diplômés du su-

		Sortants non-diplômés de STS	Sortants non-diplômés de licence
Bac obtenu	Général	20	70
	Technologique	40	22
	Professionnel	40	8
Spécialité de la formation de sortie	Tertiaire/LSH*	67	89
	Industrielle/ST	33	11
Part de jeunes ayant au moins un parent ouvrier ou employé		83	72
Année de sortie sans diplôme	Année terminale	62	22
	Non terminale	38	78

Source : enquête Génération 2010.

Champ : sortants non diplômés de STS et de l'université.

Lecture : en 2010, 20 % des sortants non diplômés de STS étaient titulaires d'un bac général, pour 70 % des sortants sans diplôme de l'université.

\* LSH : lettres, sciences humaines et sociales / ST : Sciences et techniques.

périeur, les jeunes sortis de STS sont les plus touchés par cette dégradation et ont passé, en moyenne, deux fois plus de temps au chômage au cours de leurs cinq premières années de vie active que leurs homologues de la Génération 1998 (13 mois contre 6). En définitive, les non-diplômés de STS de la Génération 2010 sont restés plus longtemps au chômage que les non-diplômés de l'université.

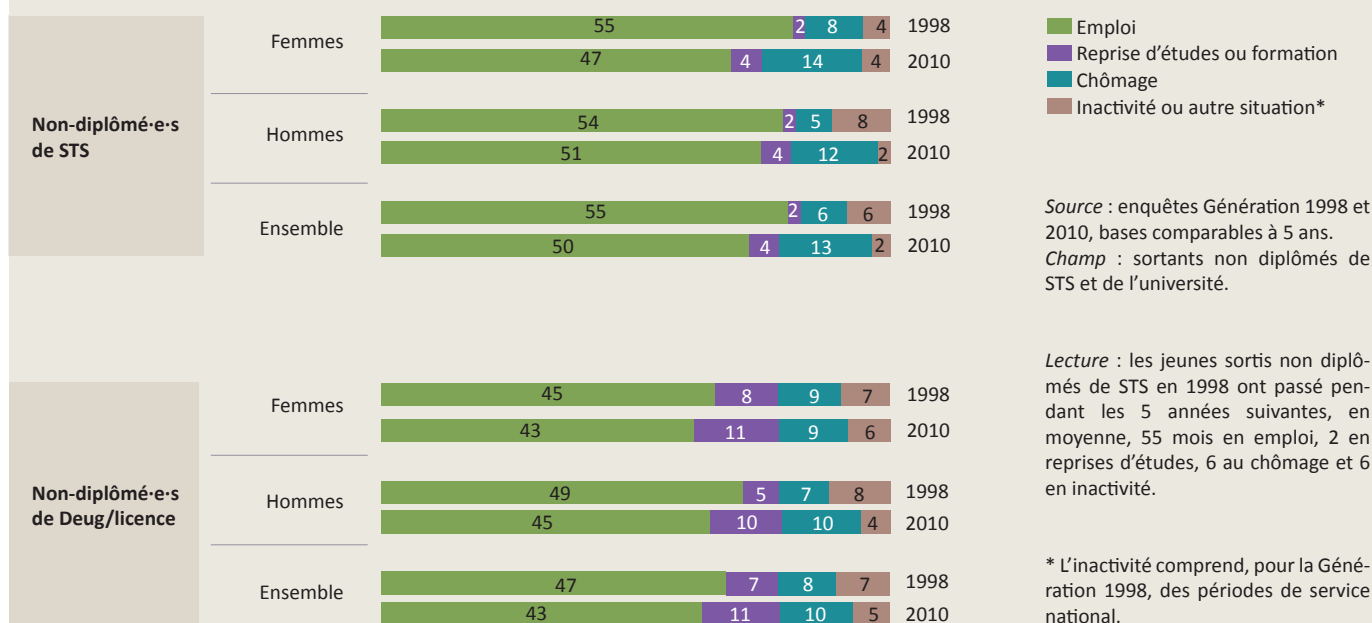
Après avoir échoué en STS, les femmes connaissent davantage de mois de chômage que les hommes, quelle que soit la Génération. Cette différence liée au genre n'apparaît pas chez les jeunes ayant échoué à l'université. Il semble ainsi plus coûteux d'être une femme non diplômée issue de STS que de l'université.

Une modélisation statistique du nombre de mois passés au chômage en cinq ans, contrôlant un certain nombre d'éléments relatifs au genre, à l'origine sociale, au parcours scolaire et au territoire, confirme que « toutes choses égales par ailleurs », l'avantage qu'avaient les « décrocheurs » de STS en 1998 face au chômage s'expliquait bien par leur filière de sortie. Cet effet positif découlant d'une sortie de STS plutôt que de l'université n'est plus significatif au sein de la Génération 2010 : en douze ans, les « décrocheurs » de STS ont donc perdu leur avantage sur les non-diplômés de Deug/licence, en matière d'accès à l'emploi.

L'évolution du taux de chômage, mois par mois, des non-diplômés de STS et de l'université (cf. graphique 5 page suivante), confirme également que la situation relative des sortants sans diplôme de STS s'est détériorée

*Deug* • Le diplôme d'études universitaires générales (Deug) a été progressivement supprimé depuis 2006 par la réforme LMD.

#### 4 Nombre de mois passés dans les différentes situations pendant les cinq premières années de vie active

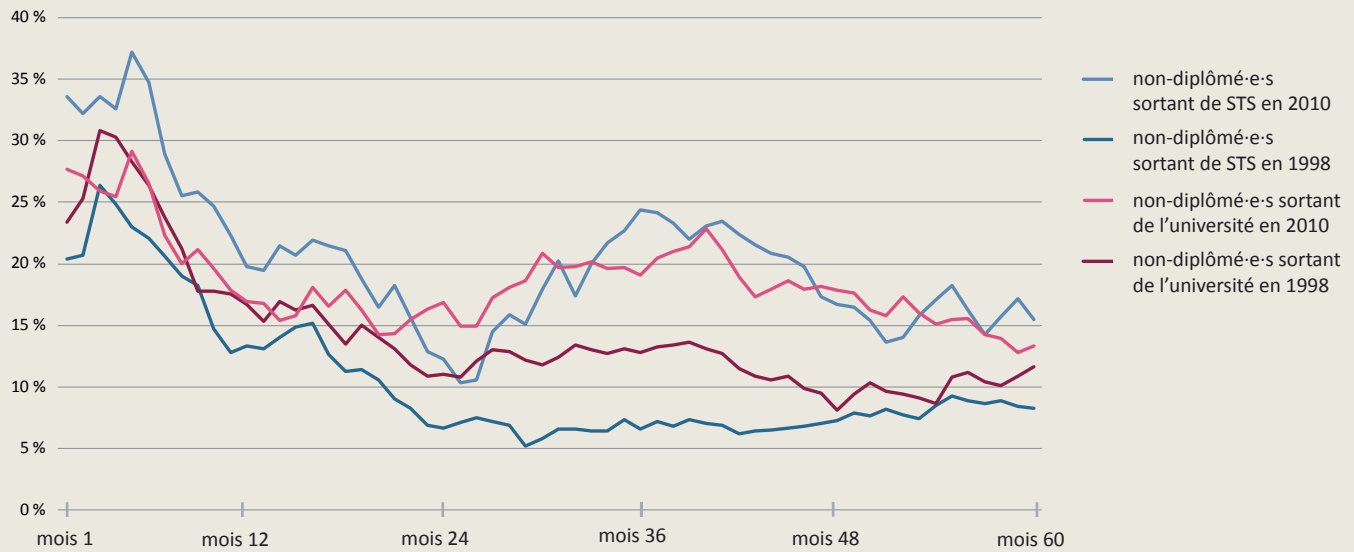


Source : enquêtes Génération 1998 et 2010, bases comparables à 5 ans.

Champ : sortants non diplômés de STS et de l'université.

Lecture : les jeunes sortis non diplômés de STS en 1998 ont passé pendant les 5 années suivantes, en moyenne, 55 mois en emploi, 2 en reprises d'études, 6 au chômage et 6 en inactivité.

\* L'inactivité comprend, pour la Génération 1998, des périodes de service national.



Source : enquêtes Génération 1998 et 2010, bases comparables à 5 ans.

Champ : sortants non diplômés de STS et de l'université.

Lecture : 60 mois, soit cinq ans, après avoir quitté le système éducatif, 15 % des jeunes actifs sortis sans diplôme de STS en 2010 se déclarent au chômage, contre 13 % des actifs sortis la même année sans diplôme de l'université.

en douze ans. Ceux de la Génération 2010 ont connu un taux de chômage plus élevé que les « décrocheurs » de l'université pendant la majorité de la période observée. Au sein de la Génération 1998, le taux de chômage des « décrocheurs » de STS était pourtant resté inférieur à celui des « décrocheurs » de l'université, pendant les cinq années observées.

Pour autant, la situation relative des sortants diplômés d'un BTS par rapport à celle des sortants diplômés d'un Deug ou d'une licence ne s'est pas détériorée de la sorte. Les diplômés de BTS de la Génération 2010 ont ainsi connu un taux de chômage inférieur à celui des diplômés de Deug/licence pendant la quasi-totalité de la période, comme c'était le cas pour la Génération 1998. En somme, les « décrocheurs » de STS n'accèdent désormais pas plus facilement à l'emploi que les « décrocheurs » de l'université, alors que les diplômés de BTS ont maintenu, eux, leur avantage sur les diplômés de licence.

Deuxième voie d'inscription dans le supérieur après l'université, les STS concernent un bachelier qui poursuit ses études sur cinq. Le risque de quitter l'enseignement supérieur sans diplôme est pour eux aussi élevé que pour les jeunes s'inscrivant à l'université. La situation sur le marché du travail s'étant plus fortement détériorée, entre les enquêtes Génération 1998 et 2010, pour les non-diplômés de STS que pour ceux de l'université, ce fort risque d'échec ne peut plus, désormais, être occulté par la perspective d'un meilleur accès à l'emploi.

### Pour en savoir plus

[1] « Le décrochage à l'université, un processus d'ajustement progressif ? », S. David et E. Melnik, *Formation Emploi*, n°128, 2014.

[2] « Le décrochage dans l'enseignement supérieur à l'aune de l'approche par les capacités », B. Ménard, *Formation Emploi* 2018/2, n°142, 2018.

[3] *L'autre enseignement supérieur : les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, S. Orange, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 211 p.

[4] « L'université, un espace de régulation. L'"abandon" dans les 1ers cycles à l'aune de la socialisation universitaire », R. Bodin et M. Millet, *Sociologie*, vol. 2,(3), 2011.

[5] Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômés, V. Mora, *Céreq Bref*, n° 325, 2014, 4 p.

[6] Entrer en STS ou IUT, et après ?, Y. Grelet, C. Romani et J. Timoteo, 2010, *Céreq Bref*, n°275, 2010, 4 p.

Cette étude mobilise les bases comparables des enquêtes Génération 1998 et 2010. Les enquêtes conduites trois ans après la sortie du système éducatif ont permis d'étudier en détail le profil des jeunes sortants sans diplôme du supérieur court. Les interrogations à cinq ans ont été préférées pour l'étude des parcours d'insertion (dont les reprises d'études), afin de privilégier la durée de l'observation.

En savoir plus sur les enquêtes Génération : [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)